

La réforme de l'impôt a augmenté les inégalités sociales

Reuters 06.11.08 | 07h18



PARIS (Reuters) - La réforme de l'impôt sur le revenu en 2007 a particulièrement bénéficié aux 10% de ménages les plus riches en France, selon le "portrait social de la France" publié par l'Insee.

L'Institut national de statistique apporte ainsi de l'eau au moulin de l'opposition de gauche, qui a vivement critiqué cette réforme, l'une premières de Nicolas Sarkozy.

"La réforme de l'impôt sur le revenu a atténué son pouvoir redistributif : sans la réforme, sa contribution à la réduction des inégalités s'élèverait à 28,4%, soit deux points de plus (que maintenant)", peut-on lire dans le rapport.

Les 10% de ménages les plus riches ont gagné avec la réforme entre 1% et 2% de niveau de vie, explique l'Insee. L'effet est par contre quasi-nul pour le 50% les plus modestes.

Les prélèvements sur la consommation et l'investissement sont les seuls instruments dont l'effet final tend, à court terme au moins, à augmenter les inégalités.

Globalement, les prélèvements et prestations réduisent de 19% en moyenne le niveau de vie des 20% de ménages les plus aisés en France. A l'inverse, le niveau de vie des 20% les moins aisés est au total augmenté de 47%.

Les transferts en nature, c'est-à-dire les services publics de santé, éducation et logement, ne sont pas pris en compte dans ce calcul. Pourtant, ils contribuent selon l'Insee "deux fois plus que les transferts monétaires (prestations et prélèvements) à la réduction des inégalités de niveau de vie".

L'Insee observe que l'impact de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (+3,6% entre juin 2007 et juin 2008, du jamais vu depuis 1991) a été alimentée par la hausse des prix du pétrole et des matières premières et a touché davantage les ménages modestes ou ruraux.

L'effet de l'inflation sur ces ménages a été supérieur d'un point environ à celles des ménages urbains ou aisés. Les écarts moyens entre ces deux groupes depuis 1996 n'avaient jamais dépassé 0,2 point par an.

Clément Guillou, édité par Yves Clarisse